

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°99-390 DU 12 AOUT 1999
Portant nomination et promotion à
titre exceptionnel, militaire, et
posthume dans l'Ordre du Mérite
du Bénin de Feu Commandant
PADONOU Kouglénou Alain

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N° 88-337 du 29 Août 1988 et N° 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU l'Extrait du Relevé des Décisions prises par le Conseil des Ministres en sa séance du Mercredi 26 Mai 1999 - Communication n° 812/99 ;
- VU la Lettre N° 257/SGG du 24 Juin 1999 relative à la décoration à titre posthume des Officiers victimes de l'accident Aérien du 17 Juin 1999 ;

DECRETE :

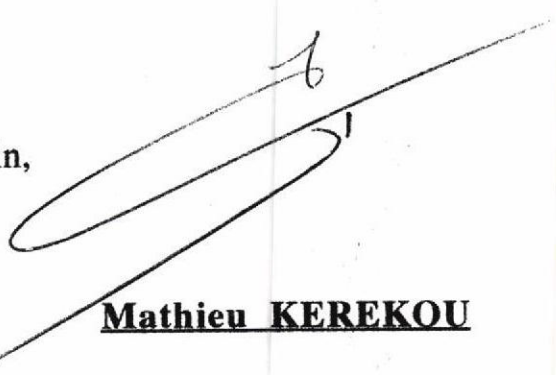
Article 1er : est nommé et promu à titre exceptionnel, militaire et posthume dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade d'Officier de :

Feu Commandant PADONOU Kouglénou Alain
Officier Pilote, Chef Bureau Organisation Etude à la
Division Personnel du Commandement des Forces Aériennes

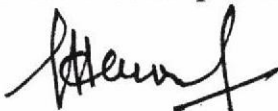
Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 12 Août 1999

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,


Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,


Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTRES 18 -
GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT
3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSE 1.